

Rencontre de l'énergie 3 – Mercredi 9 novembre 2016

*« Vision à l'horizon 2030 et pistes en vue de l'établissement
de la prochaine feuille de route de la CWaPE (horizon de 5 ans) »*

Conclusions

Francis GHIGNY

Cela n'aurait pas beaucoup de sens de tirer les conclusions de cette journée et de toute la démarche suivie par les Rencontres de l'énergie déjà maintenant. Tout au plus puis-je apprécier les échanges clairs qui ont été exprimés ce jour, de part et d'autre. Cela correspond au haut niveau de transparence voulu par la CWaPE : que chacun exprime franchement son point de vue, l'argumente valablement, de façon à ce que la position de chacun, et particulièrement celle du régulateur, soit totalement claire et prévisible.

En réalité, ce seront mes collègues, qui dirigent les différentes Directions de la CWaPE, qui tireront in fine les conclusions. Vous aurez constaté la représentation importante de la CWaPE lors des rencontres. Les 4 directeurs n'ont rien manqué de vos débats et interventions. Ils auront à cœur d'intégrer, autant que faire se peut, vos différentes préoccupations. Parfois, elles sont contradictoires et des arbitrages seront faits pour permettre à chaque acteur d'exister pleinement, car chaque rôle est important et il doit pouvoir se mener avec un maximum d'efficacité, pour servir l'intérêt général.

De mon côté, mon rôle s'est limité à initier une dynamique. J'ai proposé en février dernier une « vision 2030 » de type « pièce à casser », autour de laquelle vous avez su réagir. J'ai animé les rencontres et coordonné les directions pour arriver à la dernière rencontre de ce 9 novembre. La façon dont tout cela se traduira en actions au niveau de la CWaPE appartient aux différentes « Directions ». Je ne désire pas interférer ni même influencer leurs initiatives futures. J'ai pleinement confiance dans l'équipe en place.

Nous avons en effet développé une méthode de travail basée sur les principes de « gouvernance dynamique participative » qui permet à chaque membre de la CWaPE de faire entendre son avis argumenté, bienveillant et constructif, jusque dans les décisions stratégiques. Cet outil de gouvernance inclut un code de bonnes pratiques et une procédure de sélection rigoureuse. Cet outil de gouvernance apporte les bases pour de bonnes décisions, prises en toute indépendance. Et aussi de façon compétente, puisque vous nous apportez vos savoirs dans vos métiers respectifs.

Mais l'exemple doit venir d'en haut. Cette bonne gouvernance recherchée en interne doit également prévaloir pour la sélection des membres du comité de direction. Cela a été le cas jusqu'à présent mais je suis inquiet de constater qu'à deux mois et demi de l'échéance de mon mandat de président (fin janvier 2017), aucun appel à candidat n'ait encore été lancé, malgré les nombreuses demandes écrites et orales que j'ai adressées au Ministre depuis le début de cette année. Cela me préoccupe et doit vous préoccuper aussi, vous qui croyez aux vertus d'un régulateur fort et indépendant. D'ailleurs, si je vous en parle aujourd'hui c'est parce que de plus en plus de personnes m'interpellent à ce propos. Tant en interne qu'en externe.

Je reste cependant confiant que le Gouvernement wallon prendra une initiative à brève échéance en vue de respecter toutes les procédures inscrites dans le décret. Pour permettre cela, j'ai écrit au Ministre en lui proposant de prolonger mon mandat jusque fin août. Le décret électricité permet en effet une prolongation de mandat de 9 mois maximum, mais je préférerais limiter la prolongation au 31 août, qui est le moment initialement prévu dans le décret comme échéance pour les différents mandats à la CWaPE. J'attends encore la réponse du Gouvernement mais je suppose qu'elle sera favorable car, tout autant que moi, il sera soucieux de renforcer l'autorité morale de la CWaPE et de son président.

Dès que le nouveau président sera entré en fonction, il pourra faire approuver la nouvelle feuille de route de la CWaPE (art. 45, § 1^{er} du décret électricité), que vous aurez contribué à affiner lors des différentes Rencontres de l'énergie 2016.

* *
*